

DEMANDE D'EXEMPTION DE L'OBLIGATION DE FOURNIR DES CASES DE STATIONNEMENT

1. À L'USAGE DE LA DIRECTION DE L'URBANISME	
Numéro de la demande d'urbanisme:	Numéro fond de stationnement :
Demande reçue le :	Demande reçue par :
Numéro de résolution du CCU :	Numéro de résolution du Conseil :
2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT	
Propriétaire :	Mandataire :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
3. PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE	
Adresse :	
Numéro du (des) lot(s) :	
Utilisation / occupation actuelle :	
4. OBJET DE LA DEMANDE	
<p>Contexte de la demande</p> <p>Malgré les dispositions relatives au nombre exigible de cases de stationnement du règlement de zonage no 1667-00-2011, le conseil municipal peut exempter de l'obligation de fournir des cases de stationnement, quiconque en fait la demande dans l'une ou l'autre des situations suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Soit lors de l'agrandissement d'un usage industriel ou commercial;</p> <p><input type="checkbox"/> Soit lors d'un changement d'usage ou d'une transformation d'usage industriel ou commercial;</p> <p><input type="checkbox"/> Soit lors de la construction d'un nouvel immeuble affecté d'un usage industriel ou commercial.</p> <p><i>(Voir à cet effet les articles 574 à 579, ainsi que 728 à 733, du règlement de zonage no 1667-00-2011.)</i></p>	
5. ORIGINE DE LA DEMANDE	
<p>Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer aux dispositions réglementaires existantes ?</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	
6. DESCRIPTION DU PRÉJUDICE	
<p>Quel préjudice vous ferait subir le respect de la réglementation ?</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	
7. NOMBRE DE CASES	
Nombre de cases présentes sur la propriété	
Nombre de cases nécessaires pour l'usage projeté et ceux présents	
Nombre de cases manquantes sur la propriété pour être conforme au règlement de zonage no 1667-00-2011	
8. FRAIS APPLICABLES	
<p>Formule pour le calcul des frais</p> <p><i>Nombre de cases manquantes X Tarif par case manquante indiqué au règlement concernant la tarification des services municipaux en vigueur de la Ville de Beloeil</i></p> <p>_____ X 5000.00 \$ / case manquante = _____</p> <p>Note pour l'administration : La participation au fond de stationnement doit être versée dans le code budgétaire numéro 01-233-19-000</p>	

9. RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS REQUIS POUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE	DATE DE RÉCEPTION
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande dûment complété et signé;	____/____/____
<input type="checkbox"/> Chèque libellé au nom de La Ville de Beloeil , au montant mentionné dans la section précédente;	____/____/____
<input type="checkbox"/> Procuration (dans le cas où le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble);	____/____/____
<input type="checkbox"/> Tout autre document ou renseignement jugé utile par le Service de la planification et du développement du territoire.	____/____/____
10. À REMPLIR PAR LE REQUÉRANT	
<p>Je, soussigné(e), déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts. Je déclare également avoir pris connaissance des procédures et de la réglementation municipale applicable en vigueur.</p>	
<p>Signature du requérant : _____ Date : ____/____/____</p>	
11. CONDITION D'ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE D'EXEMPTION DE FOURNIR DES CASES DE STATIONNEMENT	
<p>Une demande d'exemption est valide si elle répond aux exigences suivantes :</p>	
<input type="checkbox"/> La demande doit être complétée sur le formulaire prévu à cet effet lors de la demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation;;	
<input type="checkbox"/> La demande d'exemption doit être accompagnée du paiement des frais exigés par case de stationnement faisant l'objet d'une exemption;	
<input type="checkbox"/> La demande n'a pour effet de contrevenir au plan d'urbanisme, à un programme particulier d'urbanisme ou à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.	
<p>Ainsi, le fait de formuler une demande d'exemption de l'obligation de fournir des cases de stationnement ne donne aucun droit de débiter ou effectuer des travaux. Seul le permis de construction ou le certificat d'autorisation accorde ce droit. Avant de débiter les travaux, le cas échéant, le demandeur devra attendre la réponse à sa demande et obtenir l'autorisation municipale requise par la réglementation.</p>	
12. NOTES IMPORTANTES	
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Une demande pour le CCU doit être complétée au moins 10 jours ouvrables avant la tenue d'une séance pour y être présentée; ➢ Une demande pour le CCU ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée; ➢ L'absence de documents essentiels et l'absence de paiement ont pour conséquence de mettre en suspens le dossier ; ➢ Si le propriétaire n'est pas signataire de la présente demande, joindre une lettre d'autorisation du propriétaire. 	
13. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
<p>Les renseignements contenus dans le présent document sont protégés par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LRQ, c. A-2.1).</p>	

